

Commune de Château-Thébaud
Communauté d'agglomération Clisson,
Sèvre et Maine Agglo
Canton de Vertou-Vignoble
Arrondissement de Nantes
Département de Loire-Atlantique

Nombre de membres dont le conseil municipal

doit être composé : 23

Nombre de conseillers en exercice : 22 Nombre de conseillers qui assistaient à la

séance : 16

REUNION DU JEUDI 14 AVRIL 2022

Le huit avril deux mille vingt-deux le Conseil Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en session **ordinaire** le quatorze avril deux mille vingt-deux.

Le Maire,

Le quatorze avril deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Procès-verbal affiché le 15 avril 2022

Étaient présents :

M. BLAISE Alain
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel
Mme LECORNET Valérie
M. COCHIN Thierry
Mme BRILLOUET Corinne
M. GOURAUD Patrick

M. PRUD'HOMME Christophe Mme LEHUCHER Laurence M. MATHE Christophe M. ROBIN Denis Mme ELINEAU Nathalie Mme AUGER Edwige Mme LEMAITRE Séverine M. DROUARD Pascal Mme MOREAU Francine M. MORISSEAU Thomas

Absents:

M. TOUZEAU Nicolas qui a remis un pouvoir à M. COCHIN Thierry Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à M. BLAISE Alain Mme DEGOSSE Lysiane qui a remis un pouvoir à Mme LEHUCHER Laurence Mme MAISDON Sophie qui a remis un pouvoir à M. MORISSEAU Thomas Mme DELPORTE Karine qui a remis un pouvoir à M. GOURAUD Patrick M. LANDREAU Guillaume

Secrétaire : M. MATHE Christophe

M. le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques sur la rédaction du compte rendu de la réunion du 24 mars 2022.

Considérant qu'il n'y a plus de remarque à ce titre et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

> APPROUVE la rédaction du compte rendu de la réunion du 24 mars 2022.

1 Modification au tableau des effectifs

Vu la délibération n°1 du 8 juillet 2021 du conseil municipal approuvant le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du comité technique départemental en date du 29 mars 2022,

Vu la proposition de réorganisation des postes suite à un départ par voie de mutation,

Vu les propositions d'avancement de grades au titre de l'année 2022,

M. le Maire présente cette modification qui fait suite à la réorganisation du service familles et à la réforme des 1607 heures. Il précise que la modification porte sur 4 avancements de grade et 4 modifications de postes (en nombre d'heure) dont 1 suppression.

Il rappelle que le comité technique départemental a donné un avis favorable à l'unanimité, sachant qu'il y a une suppression de poste mais en contrepartie des temps de travail de 4 agents sont augmentés. Enfin les agents concernés ont confirmé leur accord par écrit.

Tableau de synthèse des modifications (en rouge) :

Filière	Grade actuel	Echelle	durée de service (en h)	objet	Grade envisagé	Echelle	Service	durée de service (en h)
Administrative	Rédacteur	B1	35	grade	Rédacteur principal de 2ème classe	B2	Administratif	35
Administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	C2	35	grade	Adjoint administratif principal 1ère classe	C3	Administratif	35
Technique	Adjoint technique territorial	C1	30	grade	Adjoint technique principal 2ème classe	C2	Scolaire	30
Technique	Adjoint technique territorial	C1	20,5	grade et modif. horaire	Adjoint technique principal 2ème classe	C2	Scolaire	30
Animation	Adjoint d'animation territorial	C1	22	modif. horaire	Adjoint d'animation territorial	C1	Animation	28
Technique	Adjoint technique territorial	C1	20	modif. horaire	Adjoint technique territorial	C1	Scolaire	25
Technique	Adjoint technique territorial	C1	19	modif. horaire	Adjoint technique territorial	C1	Scolaire	25
Technique	Adjoint technique territorial	C1	30	suppression poste	Adjoint technique territorial	C1	Scolaire	0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal : ➤ **APPROUVE** le tableau des effectifs suivant à effet du 1^{er} mai 2022

Filière	Grade	Echelle	nbre/grade quotité horaire	Service	durée de service (en h)
Administrative	Attaché principal	A2	1	Administratif	35
Administrative	Rédacteur principal de 1ère classe	В3	1	Administratif	35
Administrative	Rédacteur principal de 2ème classe	B2	1	Administratif	35
Administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C3	1	Administratif	35
Administrative	Adjoint administratif territorial	C1	1	Administratif	8
Administrative	Attaché territorial	A1	1	Animation	35
Animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C3	1	Animation	35
Animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C2	1	Animation	35
Animation	Adjoint d'animation territorial	C1	4	Animation	32
Animation	Adjoint d'animation territorial	C1	1	Animation	28
Technique	Technicien territorial	B1	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C3	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C2	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique territorial	C1	2	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C3	1	Scolaire	35
Technique	Adjoint technique territorial	C1	2	Scolaire	25
Technique	Adjoint technique territorial	C1	1	Scolaire	24
Technique	Adjoint technique territorial	C1	1	Scolaire	16
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C2	1	Scolaire	27
Technique	Adjoint technique territorial	C2	3	Scolaire	30
Sociale	ATSEM principal de 1ère classe	C3	1	Scolaire	29,7
Sociale	ATSEM principal de 2ème classe	C2	2	Scolaire	29,7
Patrimoine	Adjoint du patrimoine	C1	1	Bibliothèque	12
Total			31		
Animation	Contractuel		1	Animation	32
Animation	Contractuel / contrat PEC		1	Animation	32
Animation	Contractuel / contrat PEC		1	Animation	20
Total			3		

Projet de sécurisation de la rue de la Haie -approbation et demande de subvention « Amendes de police 2021»

Mme LECORNET rappelle qu'il convient de sécuriser le complexe sportif, en particulier les liaisons entre les terrains et les vestiaires. La commune s'est engagée à faire le nécessaire en vue de l'homologation par la fédération de football.

Il s'agit de mettre en impasse la rue de la Haie et le village de la Haie en créant une voie rejoignant la route du Bois Joli. Un plan a été présenté aux riverains qui sont favorables au projet. M. le Maire ajoute qu'une grande majorité des riverains étaient présents lors d'une réunion le 2 avril dernier. Cette opération permet de fermer la circulation aux véhicules et de créer une liaison douce (vélo, piéton). Il estime par ailleurs qu'il faut faire appel à un maître d'œuvre.

Au niveau financier les travaux sont estimés à environ 100 000€ HT mais une aide au titre des amendes de police peut être sollicitée, de plus une participation de la communauté d'agglomération au titre du schéma vélos est envisageable, s'agissant d'un itinéraire structurant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal :

> APPROUVE le projet et le plan de financement suivant :

Dép			
	Entreprises / tiers	€HT	€ TTC
Maitrise d'œuvre mission complète		4 000 €	4 800 €
Travaux / entreprise TP		100 000 €	120 000 €
Dépenses imprévues		5 000 €	6 000 €
Total		109 000 €	130 800 €

	%HT		
Subventions	Typologie	Montant	
Etat / pref	Amendes de police 2021	20 000 €	18%
Aggloh	Participation schéma vélos	10 000 €	9%
Commune de Château-Thébaud	Autofinancement	79 000 €	72%
Total		109 000 €	100%

➤ **SOLLICITE** le soutien financier de l'Etat au titre des amendes de police 2021 et de la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre Maine au titre du schéma vélos.

3 Dénomination de la Bibliothèque municipale

Mme LECORNET rappelle qu'une sélection de 3 noms a été proposée au vote du public et des adhérents, à savoir : Au jardin des livres, Le Porte-Plume et Ô tour des livres.

112 votants se sont exprimés comme suit :

Au jardin des livres : 55 votes
Le Porte-Plume : 37 votes
Ô tour des livres : 20 votes

Mme LECORNET propose donc d'approuver le nom arrivé en tête des suffrages.

Après en avoir délibéré, par vingt (20) voix pour et une (1) abstention (21 votants), le Conseil Municipal:

> APPROUVE la dénomination de la bibliothèque municipale « Au jardin des livres »

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

> AGENDA

Repas du personnel : vendredi 6 mai Commémorations du 8 mai à 9h ou 9h30

> ENFANCE JEUNESSE

M. TOUZEAU précise que la communauté d'agglomération a confirmé son accord pour l'ouverture d'une semaine de centre de loisirs à noël prochain.

> TERRAIN DE FOOTBALL

M. le Maire informe de la commande du robot pour la tonte du terrain en gazon pour un montant de 11 450€ TTC.

Concernant le terrain synthétique la subvention DETR est notifiée à hauteur de 160 000€ ainsi que celle du district de football pour 25 000€. (reste à attendre les décisions de la Région et du Département)

> TRANSPORT COLLECTIF

M. le Maire indique que la communauté d'agglomération va débuter une grande étude sur le transport collectif.

> BATIMENTS

M. MATHE confirme la réparation des portes de la salle des sports. Concernant l'école ; les prélèvements règlementaires relatifs au radon sont conformes aux normes, toutefois la classe 1 mérite une amélioration de la ventilation. Enfin concernant la rénovation de la mairie, une première esquisse a été proposée par l'architecte et la commission sera prochainement réunie.

Fin de séance : 21h07

SIGNATURES

	NOM ET PRÉNOM	Signatures		NOM ET PRÉNOM	Signatures
M.	BLAISE ALAIN		M.	ROBIN DENIS	
M.	BOUSSONNIERE JEAN MICHEL		Mme	ELINEAU NATHALIE	
Mme	LECORNET VALERIE		Mme	DEGOSSE LYSIANE	
M.	TOUZEAU NICOLAS		Mme	DELPORTE KARINE	
Mme.	HERMON VIVIANE		Mme	AUGER EDWIGE	
M.	COCHIN THIERRY		Mme	LEMAITRE SEVERINE	

Mme.	BRILLOUET CORINNE	Mme	MAISDON SOPHIE	
M.	GOURAUD PATRICK	M.	DROUARD PASCAL	
M.	PRUDHOMME CHRISTOPHE	Mme	MOREAU FRANCINE	
Mme	LEHUCHER LAURENCE	M.	MORISSEAU THOMAS	
M.	MATHE CHRISTOPHE	M.	LANDREAU GUILLAUME	